



**Gestion des cimetières :** Daniel Herbourg a réalisé un très gros travail de recherches documentaires et de croisements d'informations diverses (concessions, recensements, photos, échanges avec nos Anciens, etc ...) dans les 2 cimetières de la commune. Nous disposons désormais d'un état des lieux fiable et précis des cimetières de la commune. Ce travail remarquable nous a ainsi permis d'informatiser la gestion des cimetières.

**Plantations dans notre forêt communale :** le conseil municipal a décidé d'affecter le solde des montants compensatoires dû par EnergieQuelle, société gérant le parc éolien à des travaux forestiers.

Cette somme (proche de 20000 €) a été réinvestie en forêt communale avec



principalement des plantations de chênes, de hêtres et de bois précieux pour un total d'environ 3000 arbres.

**Didier a construit** et mis en place une maison à insectes. elle est installée à proximité de l'égayoir. Une autre sera placée à Rosières dès que possible. Le maintien de la biodiversité nous concerne tous, merci Didier.



**Réparation du toit de la sacristie** de l'église de Delouze : Après avoir été contacté par un voisin et Monseigneur l'évêque de Langres, Jean-Luc Baraldi est intervenu **bénévolement** pour remettre la toiture en état. Cependant, une reprise du toit doit être envisagée pour



remplacer les lattes ainsi que les gouttières. Nous allons demander des devis et inscrire ces travaux dans les choses à faire dès que possible.

**Le 15 mai, M. Rigault** de l'ONF est venu nous dire au revoir et faire le bilan des travaux forestiers pour les 3 ans à venir. Il est muté dans les Pyrénées-Atlantiques. Il nous a présenté son remplaçant provisoire, garde à Sauvigny, qui assurera l'intérim en attendant la nomination d'un nouveau garde, d'ici à la fin de l'année. Merci M. Rigault pour les services rendus.



**De mauvaises herbes, pas si mauvaises que ça :**

La loi sur la transition énergétique adoptée en juillet 2015, stipule qu'au 1er janvier 2017, les collectivités auront interdiction de pulvériser des produits chimiques, pesticides, fongicides et herbicides, dans l'espace public. Ce qui est une bonne chose pour l'environnement.

En conséquence dans notre commune comme ailleurs, les « mauvaises herbes » font leur apparition à certains endroits... Les mauvaises



herbes témoignent de la présence de la vie dans les environnements inhospitaliers. Elles ont un rôle à jouer, à la fois dans les écosystèmes naturels et contrôlés, et peuvent modifier l'environnement de manière avantageuse. Apprenons à vivre avec.

**Concert à Rosières.** Comme tous les ans à cette période de l'année, nos amis hollandais, accompagnés par quelques chanteurs locaux, se produiront en l'église de Rosières-en-Blais le samedi 29 juillet à 17h00. La municipalité offrira le verre de l'amitié à la mairie de Rosières, après le spectacle. Venez nombreux.

### ELECTIONS LEGISLATIVES 2017 1<sup>er</sup> TOUR A DELOUZE-ROSIERES

		candidats	voix	%
Inscrits :	98	Kaufmann	24	36.9
Votants :	68	Pancher	16	24.6
Blancs/nuls :	3	Frasesz	2	3
Exprimés :	65	Fleury	2	3
Abstention :	30.6%	Latour	3	4.6
		Jeannesson	1	1.5
		Mac Farlane	3	4.6
		André	11	16.9
		Caille	2	3



		Finot	1	1.5
--	--	-------	---	-----

### ELECTIONS LEGISLATIVES 2017 2<sup>ème</sup> TOUR A DELOUZE-ROSIERES

		candidats	voix	%
Inscrits :	98	André	26	53.1
Votants :	59	Pancher	23	46.9
Blancs/nuls :	10			
Exprimés :	49			
Abstention :	39.8%			

Le taux d'abstention dans notre commune est inférieur à la moyenne nationale.

**Inauguration du panneau** devant la mairie, commémorant l'arrivée des Américains sur le canton de Gondrecourt en 1917. Ce panneau présente ainsi l'aérodrome de Rosières, mis en place pendant cette guerre. Cette manifestation a eu lieu le samedi 8 juillet, par une délégation départementale accompagnée d'élus du Département et de la Codecom. A cette occasion, monsieur le maire a prononcé un court discours évoquant l'histoire de notre commune.

**Vacances,** le secrétariat de la mairie sera fermé du 1<sup>er</sup> au 15 Août inclus. Cependant M. le maire assurera ses RdV



**Incident de voirie, le 10 juillet :** Pour finaliser l'étude sur la possibilité de mettre en place un



réseau d'assainissement dans notre commune, une société a été désignée pour réaliser une étude géologique du sous-sol de notre commune. Ils ont réalisé des forages à différents endroits de la commune, et ont incidemment perforé l'alimentation en eau potable d'une habitation du centre de Delouze. Le service des eaux est intervenu rapidement et les travaux de réparation ont pu être engagés dans la journée et terminés le lendemain.

**Information :** LE CONSEIL DE COMMUNAUTE, à la majorité des membres présents

DECIDE de prendre en charge le coût du droit d'accès aux transports scolaires dû par les familles des enfants scolarisés en primaire sur l'ensemble du nouveau territoire à hauteur 75%.

REFUSE de prendre en charge le coût du droit d'accès aux transports pour les enfants qui ne respectent pas la carte scolaire définie par l'inspection d'académie.

REFUSE également de prendre en charge la participation demandée aux familles pour la délivrance d'un duplicata ou d'une seconde carte de transport.

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.